

---

---

# ⊗ Option Intégration ⊗

---

---

Volume 2 Numéro 2

Mai 1997

---

---

*“Xavier”:*

## Tournée de sensibilisation sur la déficience intellectuelle

**C'**est le 16 avril dernier que s'est terminée la tournée de sensibilisation des jeunes à la problématique de la déficience intellectuelle. Ce projet, qui avait pris naissance au printemps 1996, a vu ses objectifs principaux, lesquels consistaient essentiellement à familiariser et à sensibiliser les jeunes à la problématique de la déficience intellectuelle, se réaliser avec succès. Les jeunes semblent avoir adoré le concept.

La pièce de théâtre *Xavier* fut présentée dans plusieurs écoles dont les Cégeps de Marie-Victorin et de Maisonneuve, les écoles secondaires Pointe-aux-Trembles, Joseph-Charbonneau, ainsi que Père-Marquette, Henri-Julien et Henri-Bourrassa. Comme on peut le constater, *Xavier* n'a pas fait que les écoles les plus "faciles": la pièce fut aussi présentée aux jeunes du Centre jeunesse Mont St-Antoine. Tous les jeunes ont très bien réagi devant le spectacle qui leur était offert. Dans tous les cas, les personnes qui nous ont permis de "visiter" leur école n'ont été nullement déçues, suggérant même fortement la continuité du projet à travers les écoles l'an prochain.

En ce qui concerne les deux présentations publiques, le résultat fut similaire. Le public a bien aimé le contenu et le réalisme dégagé par *Xavier*. À la fin de notre présentation du 5 avril, le public nous a démontré concrètement sa pleine satisfaction en y allant d'une chaleureuse série d'applaudissements comportant deux "rappels". Rien de plus motivant et gratifiant pour tous les gens qui ont mis temps et énergie pour la réussite de ce projet.



Voici la troupe qui a réalisé la tournée de sensibilisation. Dans l'ordre habituel (de gauche à droite en commençant par le haut): Bernard Dagenais, François Desmarais, Roberto Sierra, Maryse Lanctôt, Denis Plante Jr, Carl Hennebert-Faulkner et Geneviève

Enfin, le point sur lequel on peut se baser pour qualifier le projet comme une réussite, c'est le fait que tout le monde est ravi de la tournure des événements. Que ce soit les dirigeants du projet, du Regroupement et des écoles, les jeunes "sensibilisés" ou encore le grand public, tous s'accordent pour dire que la pièce relève de l'excellence. Le responsable attiré du projet, M. Denis Plante Jr, apprécie grandement la "reconnaissance" du projet et désire la partager avec tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle expérience, autant enrichissante pour les personnes impliquées que salutaire pour la cause de l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle.

### *Sommaire:*

Éditorial: Les réalisations de 1996-97	page 2
Accompagnement et gardiennage	page 3
Ateliers d'animation musicale	page 3
Maison de répit de l'Est	page 4
Camps de jour	page 4
Activités estivales	page 5
Dossier: les ressources résidentielles	page 6

## Editorial *de Marcel Faulkner*



# Les réalisations du Regroupement en 1996-97

**L**e Regroupement compte actuellement trois grands secteurs d'activités: vie associative et services aux membres et à la population; la promotion des intérêts et la défense des droits; et la concertation. Les réalisations dans ces secteurs d'activités en 1996-97 ont été nombreuses. Le présent texte vous présente les principales réalisations de l'année financière qui vient de se terminer.

### **Vie Associative**

Dans le secteur de *la vie associative*, en plus d'avoir maintenu ses services d'accueil et de référence, le Regroupement a tenu une soirée d'information sur le mécanisme d'accès aux services pour les personnes présentant une déficience intellectuelle et leur famille; a participé à la soirée conférence sur le programme soutien à la famille; a publié un nouveau bulletin (*Option intégration*) en remplacement de *Parents défi* et d'*Attitudes*; a traité six plaintes dans les établissements; a développé des projets d'activités de loisirs qui pourront se concrétiser en 1997-98 (loisirs intégrés de groupe, danse, ateliers d'animation musicale, etc.); et s'est impliqué dans la mise sur pied d'une résidence de répit dans l'Est de l'Île de Montréal.

Toutes ces activités ont contribué à la visibilité du Regroupement en plus de créer les conditions nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des personnes présentant une déficience intellectuelle et de leur famille. De plus, les informations fournies aux familles ont sans doute permis à plusieurs d'entre elles d'affiner leurs connaissances du réseau de services.

### **Promotion des intérêts et défense des droits**

Dans le secteur de la promotion des intérêts et de la défense des droits, le Regroupement a réalisé une tournée de sensibilisation dans les écoles secondaires et les cégeps de la région métropolitaine en présentant une pièce de théâtre. Notons que plus de 2000 personnes ont pu assister aux représentations de la pièce "*Xavier*".

Également, le Regroupement a présenté une conférence sur les services

*Toutes ces activités ont contribué à la visibilité du Regroupement en plus de créer les conditions nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des personnes présentant une déficience intellectuelle et de leur famille.*

socioprofessionnels lors du colloque de l'AMDI en mars; a publié plusieurs textes dans l'*Info-Cradi*, a rencontré des intervenants de CLSC sur les problèmes vécus par les familles; etc. Ces activités ont permis de diffuser les positions du Regroupement sur plusieurs dossiers.

Parmi les principaux dossiers de promotion des intérêts, le Regroupement s'est impliqué, entre autres, dans les dossiers du mécanisme d'accès, des services socioprofessionnels, des services résidentiels et du soutien aux familles. Le Regroupement a fait de multiples interventions afin que le mécanisme d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille soit en opération complète dès ce printemps.

Concernant le dossier des services socioprofessionnels, en plus d'avoir

contribuer grandement à la réalisation de la plate-forme du CRADI et à son acceptation par la plupart des instances du milieu associatif, le Regroupement a participé à des interventions dans les médias (deux interventions à la radio et une conférence de presse). La plate-forme mise de l'avant semble recevoir un bon accueil et certains éléments sont considérés dans le projet de réforme de la sécurité du revenu.

Au niveau des services résidentiels, le Regroupement a amorcé une réflexion sur la liste d'attente et le développement des ressources intermédiaires (dont un article du présent numéro fait part).

En matière de soutien aux familles, le Regroupement a clarifié, à des fins de revendications, le concept de soutien aux rôles parentaux qui devrait être intégré au programme de soutien à la famille. Également, le Regroupement est intervenu pour que se développe, dans l'Est de l'Île, une nouvelle ressource de répit.

### **Concertation**

Au niveau de la concertation, le Regroupement a été présent aux instances suivantes: assemblée générale du CRADI; conseil d'administration du CRADI; Table de concertation de l'Est de l'Île pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle; comité multisectoriel de la région régionale sur les mécanismes d'accès; comité aviseur sectoriel de la région; certaines instances du RIOCM (Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal); et, via le CRADI, à l'AQRIPH (Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des

*(Suite page 3)*

## Editorial

(suite)

personnes handicapées). La participation du Regroupement a permis une bonne représentation des intérêts que défend le Regroupement.

Afin de maintenir l'ensemble de ses activités et de continuer d'innover avec des projets originaux et avant-gardistes, le Regroupement s'appuie sur un précieux réseau de gens bénévoles qui ont fait preuve tout au long de l'année d'un dévouement exemplaire. Cette ressource inestimable nous permet de réaliser des activités qui, autrement, n'auraient pas lieu. C'est aussi un encouragement sincère à notre oeuvre qui contribue à animer la flamme de nos convictions et nous permet de croire qu'un jour nous atteindrons notre véritable objectif: l'accomplissement de l'intégration sociale de nos enfants et jeunes adultes.

## Accompagnement et gardiennage: bilan de 1996-97



**Annette Gariépy**  
Resp. du Service

Le service d'accompagnement du Regroupement existe maintenant depuis quatre ans. Une trentaine d'accompagnateurs ont été formés en 1996-97. Ceci a permis d'offrir le service à une vingtaine de nouvelles familles de la région de Montréal. Depuis sa création en 1993, le service d'accompagnement a formé près de 60 accompagnateurs et répond actuellement à plus de cinquante familles. En 1996-97 plus de 1500 heures de services ont été réalisées en accompagnement. Aussi, le Regroupement a publié et distribué un nouveau dépliant expliquant le service d'accompagnement.

Du côté du service de gardiennage, afin de mieux répondre aux nombreuses demandes des familles, le Regroupement a entrepris de transformer son service de gardiennage en le séparant du service d'accompagnement. Maintenant le nouveau service de gardiennage permet au Regroupement de répondre aux demandes de gardiennage dans un délai beaucoup plus court. Aussi, il est maintenant possible de faire des demandes ponctuelles de gardiennage. Pour offrir de façon plus efficace le service de gardiennage, le Regroupement a fait paraître une annonce dans plusieurs hebdomadaires de la région de Montréal pour recruter des gardien(ne)s. Après une sélection serrée, 15 personnes, en plus des accompagnateurs, ont été retenues pour offrir du gardiennage. Toutes les personnes retenues ont été soumises à un questionnaire et une enquête de la part du Regroupement. Les personnes retenues, ayant pour la plupart déjà intervenues auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle, ont la compétence nécessaire pour bien desservir les familles qui s'adresse au Regroupement.

## Ateliers d'animation musicale

Le Regroupement de parents offre, avec des intervenants du groupe "*Crescendo*", des ateliers d'animation musicale à partir du 23 mai. Cette activité, si elle obtient la satisfaction des participants, devrait se répéter à l'automne prochain.

Rappelons que les ateliers d'animation musicale visent, par l'utilisation de la musique, à:

- favoriser l'expression des émotions;
- établir des contacts avec les pairs;
- augmenter la durée de concentration;
- solliciter la mémorisation ainsi que le processus d'apprentissage;
- développer la motricité fine et la coordination;
- stimuler la créativité;
- augmenter l'estime et la valorisation de soi;

- améliorer la perception de l'espace et du temps;
- développer le contact avec la réalité.

Les activités tournent autour de:

- improvisations instrumentales;
- la création de chansons
- chansons populaires et classiques;
- activités par le mouvement;
- jeux (utilisation de matériel divers);
- jeux théâtraux
- concerts animés, commentés ou simplement pour le plaisir;
- la relaxation et de la détente.

## Le Regroupement parraine un projet de résidence de répit à Rivière-des-Prairies

Le Regroupement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle de Montréal a été approché, au cours de l'hiver dernier, pour soutenir un projet de résidence de répit pour les personnes présentant une déficience intellectuelle de l'Est de l'Île de Montréal. C'est en appui à un groupe de parents soutenu par des travailleurs sociaux du CLSC de Rivière-des-Prairies que le Regroupement a décidé, à des fins de financement, de parrainer le projet. Ainsi, si la Régie régionale de Montréal-Centre l'accepte, le Regroupement serait le fiduciaire du projet pour une période d'un an et la maison de répit de l'Est recevrait par la suite directement son financement.

La résidence de répit de l'Est sera bientôt connue sous le nom de *L'Oiseau rare*. Elle sera vraisemblablement située à Rivière-des-Prairies et devrait pouvoir recevoir jusqu'à six personnes à la fois. Son ouverture, si le financement est octroyé, devrait s'effectuer dès cet automne.



## Camps de jour

### Camp de jour de l'Espoir du déficient

Ce camp s'adresse à des personnes âgées de 4 ans et plus présentant une déficience intellectuelle. Les activités se déroulent à Ville LaSalle du 30 juin au 15 août, cinq jours par semaine.

Pour s'inscrire, il faut s'adresser à Martine Rainville au (514) 367-3757.

### Camp de jour de l'Ami du déficient

Ce camp s'adresse à des personnes ayant une déficience intellectuelle âgées entre 7 et 45 ans. Il se déroule à divers endroits à Montréal. Il commence le 2 juillet et se termine le 14 août pour une durée de quatre jours par semaine pendant sept semaines.

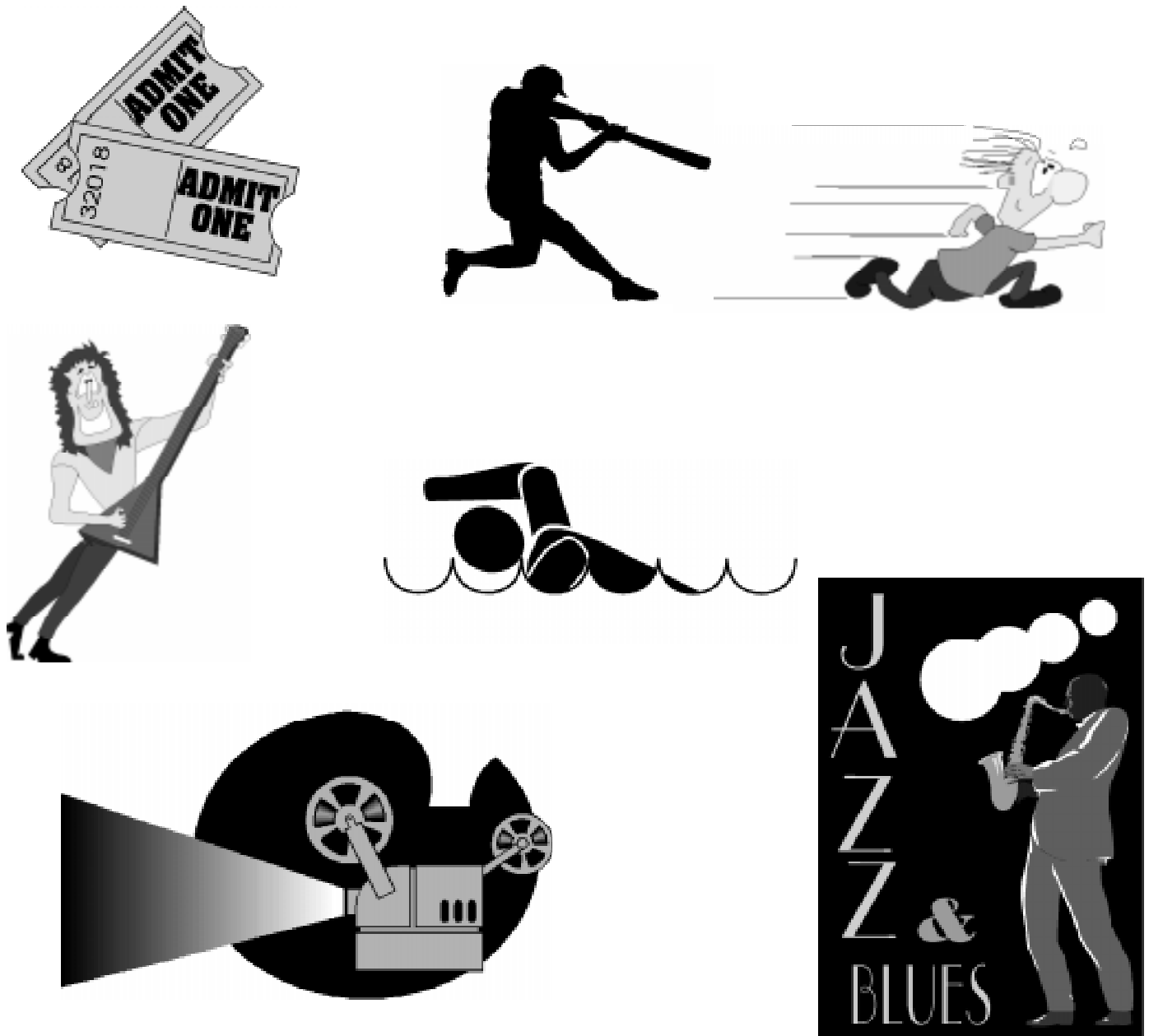
Pour les inscriptions, il faut prendre contact avec Linda Bourdeau au (514) 727-9862.

## *Projet d'activités estivales*

Le Regroupement a fait une demande de subvention pour la création d'emplois d'été pour étudiants afin d'offrir des activités de loisirs intégrés dans la communauté. Ainsi, dès que la subvention sera confirmée, le Regroupement pourra offrir à plusieurs adolescent-e-s et adultes présentant une déficience intellectuelle une programmation de sorties pour l'été à des coûts minimes.

Parmi les activités projetées, il est prévu: la fréquentation du festival de Jazz de Montréal, du festival Juste pour rire, du Musée Juste pour rire (exposition sur l'histoire de la chanson au Québec), la plage de l'Île Notre-Dame, la Ronde, un match de baseball au Stade Olympique, le Jardin botanique, feux d'artifices, etc.

Afin de s'assurer de la qualité des activités, le Regroupement sélectionnera des étudiants en adaptation scolaire et en éducation spécialisée. Également, le Regroupement dispensera une formation supplémentaire aux personnes qui seront embauchées dans le cadre de ce projet.



# L'avenir des ressources résidentielles



**Pierre Berger**  
Directeur

**L**e Regroupement de parents est en pleine réflexion sur l'avenir des ressources résidentielles destinées aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Au 31 mars 1996, on comptait près de 400 personnes en attente de services sociorésidentiels dans la seule région de Montréal. L'orientation des centres de réadaptation face aux listes d'attente est de diriger la clientèle vers des ressources moins coûteuses et mieux adaptées: essentiellement des ressources contractuelles dans la communauté.

Pour le Regroupement de parents, il est vrai que les ressources contractuelles peuvent mieux s'adapter aux besoins de la clientèle et sont moins coûteuses. Cependant, cette formule a l'inconvénient de réduire l'encadrement fourni par les centres de réadaptation (CRPDI). Le Regroupement est très inquiet en regard du contrôle de la qualité des services à l'intérieur des ressources contractuelles. C'est pour cette raison que la permanence de l'organisme a commencé à travailler avec différents partenaires à l'élaboration de pistes de solution en regard du contrôle de la qualité des services dans les ressources résidentielles. Pour le moment la réflexion n'est pas suffisamment avancée pour pouvoir mettre de l'avant une solution satisfaisante.

Dans les lignes qui suivent, nous vous présentons une typologie des organisations résidentielles; un état de situation des services sociorésidentiels destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans la région de Montréal; et des perspectives d'absorption des listes d'attente.

## Types d'organisation résidentielle

Les types d'organisation résidentielle varient selon les lieux d'hébergement et l'assistance à fournir à la personne hébergée. Il n'existe pas une nomenclature commune pour tous les types d'organisation résidentielle. Pour les besoins de présentation nous nous référons ici aux termes connus et utilisés dans la Loi et ceux de la Régie régionale de Montréal-Centre<sup>1</sup>.

*L'orientation des centres de réadaptation face aux listes d'attente est de diriger la clientèle vers des ressources moins coûteuses et mieux adaptées: essentiellement des ressources contractuelles dans la communauté.*

Les ressources résidentielles se divisent en deux grand groupe: les ressources institutionnelles et les ressources non-institutionnelles. Parmi les ressources institutionnelles nous pouvons identifier l'internat et le foyer de groupe. Dans le cas des ressources non-institutionnelles il y a quatre types de catégories de ressources: les ressources de type familial (RTF) (familles d'accueil), les ressources à assistance continue des CRPDI (résidences communautaires et foyers communautaires), celles à assistance continue contractuelle (ressources intermédiaires: résidences communautaires contractuelles, colocation, etc.), et les ressources à assistance non-continue (appartements supervisés par le personnel des CRPDI et les appartements supervisés par des contractuels).

Les *internats* sont des unités institutionnelles d'hébergement à l'intérieur même des installations d'un établissement qui dispensent, en plus de l'hébergement, des services de réadaptation et parfois des services de soins de santé à des groupes variant aujourd'hui de 8 à 15 personnes. On compte actuellement cinq internats dans

la région de Montréal. Les CRPDI de la région de Montréal comptent fermer leur internat à l'exception du Centre Miriam.

Les *foyers de groupe* sont des ressources gérées par les CRPDI pouvant recevoir jusqu'à 9 usagers avec un encadrement continu. Ce type de ressources s'adresse habituellement à des personnes âgées entre 0 et 17 ans.

Il existe deux types de *ressources de type familial*: les familles d'accueil et les résidences d'accueil. Les *familles d'accueil* sont des ressources où une ou deux personnes accueillent chez elles un maximum de neuf *enfants* qui leur sont confiés par un centre de réadaptation afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte fami-lial. Les *résidences d'accueil* sont des ressources où une ou deux personnes accueillent chez elles un maximum de neuf *adultes* qui leur sont confiés par un CRPDI pour répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie se rapprochant de celles d'un milieu naturel.<sup>2</sup> Ses ressources relèvent des centres de réadaptation. Certaines ressources peuvent aussi offrir des services de réadaptation: elle sont alors qualifiée de famille ou résidence d'accueil de réadaptation.

Les ressources à assistance continue des CRPDI sont des lieux d'hébergement gérés et administrés par les centres de réadaptation où des personnes partagent leur quotidien sous la supervision du personnel d'un CRPDI qui se relaie pour assurer une assistance continue. Ils se distinguent des foyers de groupe par le fait que les usagers défraient une partie des coûts générés par la ressource. Ces résidences peuvent aussi être qualifiées d'adaptées si les lieux physiques sont aménagés pour accueillir une clientèle ne pouvant évoluer dans un logement ordinaire, ou de

(Suite page 7)

## L'avenir des ressources résidentielles (suite)

spécialisées si elles accueillent des personnes présentant des troubles graves de comportement et demandant un encadrement particulier. Le Centre de réadaptation Butters-Savoy a créé une variante dans ce type de ressources en proposant à ses salariés de devenir des contractuels conservant leurs avantages sociaux et leur statut de travailleur à l'emploi du Centre dans une ressource appelée "foyer communautaire". Le foyer communautaire est une formule qui s'apparente à celle d'une RTF à la différence que le statut de la personne responsable de la ressource est celui d'un employé du Centre de réadaptation: cette ressource consiste à ce qu'un ou deux employés du centre partagent le même logement et le quotidien avec un ou deux usagers.

Les *ressources résidentielles avec allocation pour assistance continue* sont ce que l'on appelle habituellement des *ressources intermédiaires*. Il s'agit de ressources contractuelles rattachées à un établissement (CRPDI) qui, "pour maintenir ou intégrer un usager à la communauté, lui dispense par l'entremise de cette ressource des services d'hébergement et de soutien et d'assistance en fonction de ses besoins."<sup>3</sup> Ces ressources peuvent prendre différentes formes. Elles ont différentes appellations: foyer parental, colocation, ressource contractuelle, etc. Les services peuvent aller jusqu'à des activités d'apprentissage et de réadaptation.

Les *ressources résidentielles à assistance non-continue* sont des ressources où l'assistance offerte à l'usager qui habite un logement autonome consiste à une supervision régulière de quelques heures par semaine ou par jour. Il existe essentiellement trois type de ressources de ce genre: les appartements supervisés réguliers, les appartements supervisés regroupés et les résidences autonomes. Les appartements supervisés réguliers sont ceux où l'usager habite seul. Les appartements regroupés, appelé parfois

"îlots résidentiels" sont plusieurs unités de logements autonomes où vivent des usagers, situés à proximité les uns des autres et où une supervision est faite par le centre de réadaptation. Enfin, les résidences autonomes sont des unités de logements où vivent plusieurs personnes (usagers) qui cohabitent et qui ne requiert pas une assistance continue du centre de réadaptation. Les ressources résidentielles à assistance non-continue sont soit supervisées par le personnel du CRPDI ou par des contractuels sous la responsabilité du CRPDI.

### La situation des ressources résidentielles dans la région de Montréal

Dans la région de Montréal, mis à part les personnes desservies par les RTF, 1398 personnes reçoivent des services résidentiels. Trois cent quatre vingt six (386) personnes sont en attente de tels services. Il en coûterait environ, selon l'estimation que nous avons faite, 7,5 millions de dollars pour absorber la liste d'attente.<sup>4</sup>

Le tableau suivant illustre la situation à Montréal. Il faut remarquer, mis à part les RTF, que la majorité des

personnes sont desservies en résidences communautaires avec assistance continue par le personnel des CRPDI. Le coût moyen annuel pour ce genre de service est de 35635\$. Pour des services en principe similaires en ressources intermédiaires (contractuelles) il en coûte en moyenne 28061\$. Malgré une différence de coût de 7574\$ par personne desservie, il ne faut pas nécessairement conclure que les CRPDI feraient une économie d'environ six millions de dollars en réorientant en RI toutes les personnes desservies en résidences communautaires compte tenu que la clientèle desservie présentement en RI ne demande pas nécessairement le même niveau d'encadrement qu'une ressource dont l'assistance est donnée par le personnel d'un CRPDI. Si les RI avaient la même clientèle avec les mêmes besoins encadrement que les résidences communautaires, il n'est pas certain que le coût moyen d'une place en RI resterait aussi largement inférieure qu'en résidence communautaire. Cependant, on ne peut nier que le transfert d'une partie de la clientèle des résidences communautaires en RI occasionnerait des économies non-négligeables qui

(Suite page 8)

	Nombre de personnes desservies	Coût moyen par personne par an	Nombre de demandes en attente
<b>Internat</b>	302	\$54,285.00	0
<b>Foyer de groupe</b>	82	\$63,520.00	5
<b>RTF</b>	non-disponible	non-disponible	65
<b>Résidences communautaires</b>	814	\$35,635.00	137
<b>Ressources intermédiaires</b>	65	\$28,061.00	78
<b>Appartements supervisés</b>	109	non-disponible	58
<b>App. superv.. contractuels</b>	26	\$1,800.00	
<b>Demandes de répit</b>	-	-	36
<b>Demandes non-précisée</b>	N/A	-	7

## L'avenir des ressources résidentielles (suite)

pourraient être utilisées pour l'absorption de la liste d'attente.

### Les perspectives d'absorption des listes d'attente et orientations des CRPDI

La régie régionale, dans son évaluation de la problématique des ressources résidentielles fait les constats suivants concernant la clientèle en attente de services résidentiels:

- 84,7% de la clientèle en attente est une clientèle adulte;
- les adultes sont inscrits sur les listes d'attente depuis en moyenne 26 mois;
- les personnes en attente depuis 5 ans sont très majoritairement des adultes;
- une personne en attente sur dix est actuellement hébergée dans un établissement de santé;
- la majorité de la clientèle en attente provient du milieu naturel (61,4%).<sup>5</sup>

Par rapport à la clientèle en attente, la régie constate aussi "[qu'un nombre important] présente des problématiques autres que la déficience intellectuelle qui tendent à

prédominer sur cette dernière."<sup>6</sup> Il s'agit d'une clientèle stationnaire et vieillissante<sup>7</sup> dont le placement en résidence communautaire ne semble pas permettre l'atteinte des objectifs d'intégration sociale des CRPDI.

Même si les CRPDI privilégient le maintien dans le milieu naturel et, s'il doit y avoir placement, celui-ci doit se faire dans la ressource la plus légère possible (petit milieu), les contraintes budgétaires ne permettent pas le respect de cet orientation. Les CRPDI ont plutôt tendance à développer d'autres types de ressources qui seraient mieux adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle: les RI. Également, certains CRPDI envisagent de réorienter la clientèle en perte d'autonomie ou présentant des problèmes majeurs de santé physique vers les CHSLD.

**Le Regroupement de parents se positionnera par rapport à cette problématique dans les prochains mois.**

<sup>1</sup> PERREAULT Mireille, *Problématique*

*d'accès aux ressources résidentielles des centres de réadaptation en déficience intellectuelle de la région de Montréal-Centre, État de situation des ressources résidentielles et validation des listes d'attentes*, RRSSSMC, Montréal, 7 novembre 1996.

<sup>2</sup> Il s'agit des dispositions prévues à l'article 312 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

<sup>3</sup> *Loi sur la santé et les services sociaux*, article 302.

<sup>4</sup> Ce montant a été obtenu par le coût moyen des services selon la nature du service attendu (25000\$ par personne pour les demandes dont on ignore la nature des services attendus ou si la demande est en RTF) moins les sommes dégagées par les demandes de réorientation des personnes déjà desservies (environ 25% du coût pour 386 demandes compte tenu qu'une demande sur quatre en est une de réorientation de service).

<sup>5</sup> *Op. cit.* p. 98.

<sup>6</sup> *Ibidem.* p. 103.

<sup>7</sup> *Idem.*

*Option Intégration* est publié par le Regroupement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle de Montréal. Le Regroupement est une association de parents voué à l'intégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle.

**Rédaction:** Pierre Berger  
Marcel Faulkner  
Denis Plante Jr  
Annette Gariépy

**Secrétariat et mise en page:** Pierre Berger



Option Intégration  
RPPADIM  
3958, rue Dandurand, local #35  
Montréal, Qc H1X 1P7

# Assemblée générale

**Ne manquez pas  
l'Assemblée générale annuelle  
le mardi 3 juin 1997  
à 19h30  
au 3958, rue Dandurand.**